

ASSEMBLÉE NATIONALE
10 juillet 2026

PROTECTION DES ENFANTS - (N° 3018)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

N° 1052

AMENDEMENT

présenté par
Mme Colin-Oesterlé

ARTICLE 5

À l’alinéa 3, substituer aux mots :

« procède à la vérification de »,

le mot :

« vérifie ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.